

BURKINA FASO

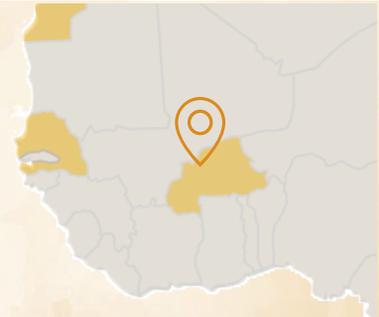


Gestion communautaire de la forêt de Baoudoumboin

Mission : Assurer une gestion durable des ressources forestières dans la région du Nord du Burkina Faso grâce à l'engagement des communautés intervillageoises.

Carte

Les communautés rurales s'engagent dans la gouvernance locale et la gestion durable des ressources naturelles dans l'ensemble de la région Nord du Burkina (Provinces du Yatenga, Passoré, Loroum, Zoundama), notamment dans la forêt de Baoudoumboin, dans la commune de Boussou, province du Zoundama, à près de 200 km de la capitale du pays, Ouagadougou.



Contexte

Au Burkina Faso, le secteur rural emploie plus de 85% de la population totale et génère les 2/3 des richesses nationales. Les terres, les ressources en eau, les ressources pastorales, forestières, fauniques, halieutiques sont fortement demandées pour la production de ces richesses. De plus, la dégradation de la situation économique du pays, engendre une forte pression sur les ressources naturelles avec pour conséquences la dégradation du couvert végétal et des sols ainsi que la perte de la diversité biologique.

La région du Nord, située dans la partie sahélienne du pays, est sévèrement marquée par ces problèmes environnementaux. Elle dispose cependant de potentialités naturelles susceptibles de favoriser le développement économique et social des communautés locales.





Description

L'écosystème forestier de Baoudoumboin constitue le lieu de 400 ha dont les populations locales tirent l'essentiel des ressources pour satisfaire leurs besoins de subsistance, dont : du bois de chauffe et de service ; des produits forestiers non ligneux ; des plantes utilisées dans la pharmacopée traditionnelle pour la santé humaine et animale ; du pâturage herbeux pour les animaux ; du chaume pour la construction des habitats et pour l'artisanat.

C'est ainsi qu'en 2010, des chasseurs de la province du Zondoma, ont décidé de créer un espace inter-villageois de conservation en vue de préserver et de gérer ces ressources naturelles de façon durable. Le processus de création et de gestion durable de cette forêt inter-villageoise est passé par plusieurs étapes, parmi lesquelles les négociations avec les autorités traditionnelles et coutumières pour convenir de l'espace à délimiter dans la forêt. Ensuite l'association Wend La Panga des chasseurs a mené des ateliers participatifs pour élaborer des règles consensuelles qui concilient les intérêts souvent divergents des utilisateurs. C'est également cette association qui met en œuvre les actions retenues dans le plan d'action de gestion de la forêt, notamment la surveillance de la forêt, l'ouverture de pistes pare-feux et le reboisement.

Plusieurs acteurs locaux ont été mobilisés dans cette démarche : les autorités coutumières qui ont, dès le démarrage, donné leur accord de principe pour l'idée de protéger la forêt et ont proposé les zones à délimiter mais aussi participé à l'élaboration des règles consensuelles et à la sensibilisation des populations. Les communautés villageoises et les représentants des Conseils Villageois de Développement (CVD) ont, quant à eux, participé activement au diagnostic, à la recherche de solutions et au choix des règles consensuelles à mettre en œuvre dans le cadre de cette gestion durable de la forêt. Les autorités communales de Boussou, ont été le fil conducteur sur le plan administratif et organisationnel.

Dates-clés





Résultats et bénéfices

Environ 261 femmes sur un total de 417 personnes, dont 12 responsables coutumiers des villages riverains de la forêt, ont pris part à toutes les étapes du processus. Parmi les femmes concernées, 15 femmes du village de Baoudoumbouin se sont organisées et ont pu bénéficier d'un appui d'Inades-Formation pour valoriser les ressources de la forêt à travers l'apiculture. Elles exploitent aujourd'hui plus de 40 ruches modernes. D'autres exploitent les **produits forestiers non ligneux** comme les fruits, les fleurs, les graines d'*Acacia macrochrysa*, de *Bombax costatum*, de *Parkia biglobosa*, de *Butyrospermum parkii*, de *Deutarium micocarpa* etc. pour obtenir des produits transformés comme le « soubala » : un condiment à base de graines néré, le beurre de karité etc. Ces produits sont consommés ou vendus sur les marchés locaux.



Les jeunes, les élèves surtout, sont organisés dans le « club vert » du Lycée départemental de Bousso. Ils sont ainsi plus de 150 à avoir été **sensibilisés** sur les dix commandements de **l'écocitoyenneté** en 2019. A leur tour, ils sensibilisent d'autres personnes à travers des sketches. Ils s'impliquent également dans les actions de reboisement et d'ouverture des pistes pare-feu dans la forêt.

En dehors du Code Forestier, les populations définissent pour la première fois leurs **règles locales pour la gestion de cette forêt**. Elles ont grandement contribué à résoudre les problèmes liés à la dégradation de cette relique forestière. Après avoir recensé les mauvaises pratiques qui mettent en péril les ressources naturelles de cette forêt, les populations ont mis en place des règles pour prohiber ces pratiques. Ces règles tiennent compte des droits d'usage des populations pour satisfaire leurs besoins socio-économiques mais aussi, de l'impérieuse nécessité de préserver les ressources de façon durable. A titre d'exemple, le plan d'action élaboré à partir des résultats du diagnostic a permis aux différents acteurs locaux et externes d'intervenir de façon concertée, dans un cadre cohérent et organisé et a permis, entre autres, de **planter plus de 200 arbres dans cette forêt, à chaque saison de pluie, depuis 2012**.



Le **bornage de la forêt** est en cours de réalisation. L'espace ainsi protégé qui constitue la forêt intervillageoise de Baoudoumbouin, s'étend sur une superficie de 328 hectares et 9 km de périmètre. Cet espace est partagé par huit villages riverains de la forêt. Les arbres qui indiquent les limites de cette zone avaient été peints en blanc, aujourd'hui, neuf panneaux fixés aux abords de la zone indiquent plus clairement ces limites.

Informations

Contact :

Mme Zongo Aline, Directrice du Bureau National d'Inades Formation du Burkina Faso



inadesformation.burkina@inadesfo.net



+226 74 28 32 88
+226 25 34 05 19
+226 25 34 28 29



Inades-Formation Burkina
Avenue Conseil de l'Entente,
secteur 7, Gounghin, 01 BP
1022 Ouagadougou 01

Pour plus d'informations sur l'initiative :

Site web : w.w.w.inadesformation.net

Facebook : [@inadesformationburkina](https://www.facebook.com/inadesformationburkina)

Le projet Avaclim vise à créer les conditions nécessaires au déploiement de l'agroécologie dans les zones arides.

Pour plus d'informations sur le projet : www.avaclim.org

Partenaires financiers :



FONDS FRANÇAIS POUR
L'ENVIRONNEMENT MONDIAL

Partenaires opérationnels :



Contact :
agroecologie@cariassociation.org



Contact :
arfa@ongarfa.org

Septembre 2020
Rédaction : ARFA
Edition : CARI
Création : pikopiko.io
Crédit photo : ARFA

